

Le mouvement ascendant du travail aux Etats-Unis.

On sait qu'il a été créé, depuis quelques années, dans l'administration de Washington, un Département spécial du Travail où l'on s'occupe exclusivement des questions qui intéressent les classes ouvrières, et qui publie, parfois, des rapports très élaborés, très curieux, lesquels donnent beaucoup à réfléchir aux gens honnêtes et sensés. C'est un de ces rapports qui vi-ent de livrer à la publicité et dont on trouvera un résumé dans nos dépêches sous ce titre : Statistique sur le mouvement ascendant du travail. Il s'agit, bien entendu, du travail aux Etats-Unis. Le résultat de cette étude qui nous paraît très intéressant faite et très consciencieuse, que les travailleurs ont méritée, bien prononcée à abandonner les travaux manuels et purement manuels, pour se lancer dans ceux qui exigent une certaine dose de culture intellectuelle, de savoir et de savoir-faire. Le gouvernement semble d'ailleurs, avoir, dans ces derniers temps, sur ce sujet, donné l'exemple aux masses, en créant l'institution du service civil. Les places ne vont plus, à l'heure qu'il est, au premier venu, en récompense de quelques services politiques plus ou moins avouables. Il faut passer un examen; il faut donner des preuves d'une certaine capacité. Le niveau du fonctionnarisme se trouve ainsi relevé et l'on ne peut qu'applaudir à ce mouvement.

C'est un mouvement dans le même sens qui s'opère actuellement dans le monde du travail. Les masses laborieuses progressent; leur niveau social et intellectuel a haussé, cela est incontestable. On ne peut qu'approuver un pareil mouvement; mais il n'est pas sans entraîner avec lui quelques inconvénients. Les carrières qui exigent de l'habileté d'esprit et de main, les carrières "skilled" comme disent les américains, s'encombrent, tandis que le vide se fait peu à peu dans les régions agricoles, dans les travaux manuels, dans les pêcheries, dans les mines, — autant d'industries éminemment productives, et qui e-t dangereux de négliger, car ce sont elles qui nous assurent la vie matérielle.

Tel est le problème que soulève le rapport du Département du Travail; il est bien autrement intéressant que ceux que soulève, à chaque instant, la politique. Mais il n'est pas sans provoquer certains inquiétudes légitimes dans les esprits. S'il y a quelque ombre à ce tableau, elle est bien vite effacée par le spectacle que nous offre la femme, s'élevant sans cesse, prenant une plus large part dans le domaine du travail, comme dans la vie sociale et relevant, adoucissant et épurant tout, autour d'elle. C'est la grande consolation que nous offre cet excellent rapport du Département du Travail.

AUX ILES DU SALUT.

M. André Lebou, ministre des colonies, vient de transformer en décret, que publie le Journal officiel, un arrêté, pris le 29 mars 1897, par le gouverneur de la Guyane en ce qui touche les communications avec les îles du Salut, arrêté qui a été approuvé, avec quelques modifications, par le conseil d'état.

Voici les principales dispositions de ce décret : Aucun navire, bateau ou embarcation ne peut communiquer

avec les îles du Salut sans être muni d'une autorisation écrite délivrée par le directeur de l'administration pénitentiaire et approuvée du gouverneur. Il est toutefois fait exception à cette règle en ce qui concerne :

- 1. Les navires de guerre de la marine nationale;
2. Les navires chargés d'assurer le service postal entre la Martinique et la Guyane et vice versa.
3. Les navires, à leur voyage d'arrivée dans la colonie, peuvent communiquer avec les îles du Salut, mais exclusivement pour y prendre le pilote et, à leur voyage de retour, pour y déposer seulement les dépêches qui leur sont remises par le bureau de poste de Cayenne;

4. Les navires, bateaux et embarcations appartenant à l'administration pénitentiaire et armés par ses soins. Il est expressément interdit de débarquer à l'île du Diable pour quelque cause que ce soit. Il est également interdit à tout navire, à toute embarcation, sauf le cas de force majeure reconnu par l'administration, de :

- 1. Passer à moins de 3,000 mètres (15 encablures) des rivages de l'île du Diable;
2. Mouiller à une distance moindre de 3 milles marins de tout rivage des îles du Salut (distance limitative de la mer territoriale).

Les défenses portées aux deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux navires de guerre de la marine nationale. Toute contravention aux dispositions qui précèdent est punie d'un emprisonnement de six jours à quinze jours et d'une amende de 25 francs à 100 francs.

Le but de ces mesures est, on le devine, de rendre de plus en plus impossible toute évasion du pénitencier des îles du Salut.

ECHOS DE PARTOUT.

ALSACE-LORRAINE. — On parle beaucoup d'un incident qui s'est produit ces jours derniers à Barr, (Basse-Alsace), à l'occasion du passage d'un groupe d'officiers qui visitaient le théâtre des prochaines manœuvres d'automne.

Parmi ces officiers se trouvaient le colonel d'Eyraud du 137e d'infanterie en garnison à Haguenau. Ce colonel, mécontent de ce qu'on voulait mettre ses chevaux dans une écurie de l'hôtel Killing, où il y en avait déjà d'autres appartenant à des particuliers, entra dans une violente discussion avec le propriétaire de l'hôtel.

Il exigea qu'on fit sortir les autres chevaux pour faire place aux siens. Comme on ne s'hâta pas de lui donner satisfaction, il se mit en fureur et s'oublia jusqu'à traiter le propriétaire de l'hôtel Killing, de "sale Français". Il proféra les mêmes injures contre le maire et scandalisa tout les assistants.

Le maire de Barr, M. Mörlein, a dénoncé ce scandale au ministre de la guerre à Berlin.

TRANSVAAL.—Le récent discours prononcé par M. Chamberlain et annonçant l'intention du gouvernement britannique d'acquiescer complètement M. Cecil Rhodes, a produit ici une impression des plus pénibles. On l'explique en disant que c'était la récompense promise à M. Rhodes pour avoir gardé le silence sur certaines circonstances

mystérieuses et compromettantes au plus haut point, se rattachant au complot de la Compagnie à charte.

— La commission d'enquête nommée par le gouvernement du Transvaal vient de remettre son rapport au gouvernement. Ce rapport contient des recommandations pressantes en faveur de l'importation en franchise de la dynamite, et de fortes réductions dans les prix de transport par voie ferrée des fournitures pour les mines, faute de quoi, le rapport propose l'expropriation du chemin de fer.

Le rapport contient aussi un projet de règlement du travail indigène, et un compromis sur la question des liqueurs. BELGIQUE. — Un comité franco-belge vient de se constituer pour l'élaboration d'une fête grandiose qui aura lieu à Paris et au cours de laquelle les membres du gouvernement belge remettront aux ministres de la République française un album richement relié contenant les 2,000 premières adhésions d'industriels belges à l'Exposition de 1900.

Ce serait la réalisation de la promesse faite par le ministre Nysens au banquet du jury français. Les détails d'organisation ne sont pas complètement arrêtés, mais on parle de trains spéciaux venant sur Paris de Bruxelles, Liège et Charleroi; d'un banquet de 1,000 convives au Trocadéro, 500 Français et 500 Belges; d'un concert de charité à donner par nos meilleures musiques militaires belges au profit des pauvres de Paris, etc., etc. Ainsi serait scellé le pacte d'alliance de sympathie et d'amitié réciproque dont l'exposition de Bruxelles a été l'occasion entre les deux nations voisines et qui a donné lieu déjà à de chaudes manifestations.

CANADA. — On mande d'Otawa au Times que les mesures douanières prises par le gouvernement canadien dans le district auifère de Klondyke amèneront probablement des troubles. Les mineurs américains menacent de refuser le paiement des droits. — Relativement à la grosse affaire du tarif minimum offert par le gouvernement du Dominion aux Etats qui favorisent ses propres produits, le Daily News publie le récit d'une entrevue avec sir Charles Tupper, ancien premier ministre du Canada, actuellement chef de l'opposition au Parlement canadien et le rival jaloux de sir Wilfrid Laurier. Interrogé au sujet du tarif proposé par Wilfrid Laurier, sir Charles Tupper a dit qu'il considérait ce projet comme absurde, ajoutant que le projet ne favorisait pas l'Angleterre au détriment des autres pays et que, de plus, les traités actuels empêchaient l'Angleterre d'accepter les conditions qui lui sont offertes. Proposer à la mère patrie ce qu'on sait qu'elle ne peut accepter constitue, a dit sir Charles Tupper, plutôt une insulte qu'un compliment.

ITALIE. — Le journal militaire l'Espresso raconte que le 23 juillet une batterie de campagne française faisant des exercices de tir du col de Becchia sur le mont Cenis, dirigea ses coups sur le contrefort de la Patte-Creusé, où se trouve un fort italien et une garnison. Quelques éclats tombèrent près du fort italien. Le capitaine français, commandant la batterie, s'excusa aussitôt en expliquant que l'erreur avait été occasionnée par le brouillard.

Chose plus importante, Antoinette contrôlait les dépenses de la maison et vérifiait les comptes des fournisseurs. Grâce à son ordre, aucun gaspillage en ce ménage de garçon. Le second domestique était Bob, garçon de boy anglais, à la fois groom et valet de chambre. Il était petit, gras, trapu, le visage poupin, blanc et rose, avec des yeux bleu ciel et des cheveux blonds. Incapable, malgré un séjour de six ans à Paris, de s'exprimer correctement en français et brouillé avec la grammaire, ne sachant distinguer l'article masculin de l'article féminin. Au demeurant, assez bien stylé, propre, actif, honnête, n'ayant qu'un défaut, — un malheureux et indéfinissable passion pour les spiritueux, scotch whisky, irish gin, vermouth de Turin, absinthe suisse — un électricien. Antoinette, s'étant aperçue de ce fâcheux penchant, tenait soigneusement sous clef toutes les liqueurs de la maison; aussi, le respect de Bob pour la gouvernante se doublait d'une sourde rancune. Ce soir-là, le 23 décembre, Gaston était entré chez lui harassé par une journée de travail. Dehors, il faisait un temps horrible, une pluie torrentielle, mêlée de neige aggragée par un vent glacé tombait sans discontinuer et Paris tout entier paraissait enseveli sous une couche de boue.

ALLEMAGNE. — La presse allemande d'ordinaire sobre d'informations sur les choses d'Orient, en est pleine aujourd'hui sur l'état de négociations. Voici ce qu'on mande de Berlin à la Gazette de Cologne : Les préliminaires de paix, en ce qui concerne la question de frontière, sont terminées, sauf quelques détails techniques. La question d'indemnité de guerre a été réglée en ce sens qu'on accorde à la Turquie environ quatre millions de livres. Par contre, on ne serait pas en accord sur les moyens de procurer les fonds à la Grèce. Le point de vue auquel se placent plusieurs puissances, et notamment l'Allemagne, serait celui-ci : on ne peut exiger l'évacuation de la Thessalie avant le paiement intégral de l'indemnité de guerre, à moins de fournir une garantie assurée. La situation financière actuelle de la Grèce semble exclure la possibilité de réunir la somme nécessaire par voie d'emprunt. Quant au paiement par acomptes, il faudrait des garanties; or, d'après l'opinion de certaines puissances, entre autres de l'Allemagne, ces garanties ne sauraient exister que sous le régime d'un contrôle international. Si l'on n'insérait pas dans le traité de paix une disposition garantissant le paiement de l'indemnité de guerre d'une façon inattaquable, la question se poserait de savoir si le gouvernement allemand croirait pouvoir recommander au sultan l'acceptation d'un traité dont l'exécution, de la part de la Grèce, serait plus que problématique.

LES SUPERSTITIONS. — DE — Napoléon Ier. Napoléon, aux paroles des gens, aux textes des livres, au sens des événements, au langage des choses, crut comprendre et deviner d'avance sa destinée. Lorsque Mme de Montesson vint à Brieenne présider les distributions de prix, elle posa sur la tête de Bonaparte une couronne de laurier et ajouta ces simples mots : "Puisse-t-il vous porter bonheur!" Le Premier Consul vit là un heureux gage pour son avenir et combla d'honneur Mme de Montesson. En janvier 1794, passant à Marseille, il consulta une diseuse de bonne aventure qui lui dit : "Vous passerez les mers; vous serez victorieux; vous reviendrez et vous serez plus grand que jamais." Au Caire, un jour, se promenant avec ses officiers, Bonaparte vit une vieille lui barrer le chemin, et, étalant des coquillages, lui tira un horoscope dans lequel elle lui prédisait, sans le connaître son divorce et son exil.

Au commencement de 1809, Napoléon eut, à Fontainebleau, un songe qui l'inquiéta beaucoup. Il vit, entre autres choses, un homme coiffé de la couronne impériale emmené par deux rois chargés de fers. Il consulta Moreau sous un faux nom; mais l'autre devina la supercherie et ne répondit que des fatraseries. Les deux rois en chaînes furent plus tard considérés comme l'annonce des deux captivités de l'empereur : l'île d'Elbe et Ste-Hélène. Napoléon consulta aussi Mlle Lenormand; malheureusement elle n'aurait pas su dire ce qu'elle en avait dit, et elle-même dans les "Souvenirs d'une Sibylle", et c'est tellement invraisemblable qu'il n'y a aucun doute que c'était fait à l'après coup.

On rapporta un jour à l'empereur, alors à La Malmaison avec l'impératrice Joséphine, un singulier livre, publié en 1542 et intitulé : "Livre de Prophéties. Prédications des maîtres Philippe Noël Olivarius, docteur en médecine, chirurgien et astrologue." Ce livre avait été saisi au pillage de la joie qu'il ressentait, en voyant se réaliser les espérances qu'il avait de tout temps fondées sur Gaston. — Celui-là, du moins, est sincère, pensa Lachessaye, rien de bas chez lui. C'est peut-être le seul parmi mes si nombreux amis sur lequel je puisse réellement compter et qui aux jours de l'adversité, se montrerait aussi dévoué que dans le bonheur. Il demeura un instant pensif, puis se remit à décacher son courrier. Soudain, au milieu des lettres à la calligraphie familière, un pli carré de nuance fauve, timbré d'une couronne d'or, et dont l'écriture élégante et fine lui était parfaitement inconnue, le déchira l'enveloppe, un feuillet sans signature exhalant un violent et capiteux parfum d'héliotrope contenant ces quelques lignes : A l'Auteur des "BAISERS MEURTRIERS"

LES SUPERSTITIONS. — DE — Napoléon Ier.

Napoléon, aux paroles des gens, aux textes des livres, au sens des événements, au langage des choses, crut comprendre et deviner d'avance sa destinée. Lorsque Mme de Montesson vint à Brieenne présider les distributions de prix, elle posa sur la tête de Bonaparte une couronne de laurier et ajouta ces simples mots : "Puisse-t-il vous porter bonheur!" Le Premier Consul vit là un heureux gage pour son avenir et combla d'honneur Mme de Montesson. En janvier 1794, passant à Marseille, il consulta une diseuse de bonne aventure qui lui dit : "Vous passerez les mers; vous serez victorieux; vous reviendrez et vous serez plus grand que jamais." Au Caire, un jour, se promenant avec ses officiers, Bonaparte vit une vieille lui barrer le chemin, et, étalant des coquillages, lui tira un horoscope dans lequel elle lui prédisait, sans le connaître son divorce et son exil.

Au commencement de 1809, Napoléon eut, à Fontainebleau, un songe qui l'inquiéta beaucoup. Il vit, entre autres choses, un homme coiffé de la couronne impériale emmené par deux rois chargés de fers. Il consulta Moreau sous un faux nom; mais l'autre devina la supercherie et ne répondit que des fatraseries. Les deux rois en chaînes furent plus tard considérés comme l'annonce des deux captivités de l'empereur : l'île d'Elbe et Ste-Hélène. Napoléon consulta aussi Mlle Lenormand; malheureusement elle n'aurait pas su dire ce qu'elle en avait dit, et elle-même dans les "Souvenirs d'une Sibylle", et c'est tellement invraisemblable qu'il n'y a aucun doute que c'était fait à l'après coup.

On rapporta un jour à l'empereur, alors à La Malmaison avec l'impératrice Joséphine, un singulier livre, publié en 1542 et intitulé : "Livre de Prophéties. Prédications des maîtres Philippe Noël Olivarius, docteur en médecine, chirurgien et astrologue." Ce livre avait été saisi au pillage de la joie qu'il ressentait, en voyant se réaliser les espérances qu'il avait de tout temps fondées sur Gaston. — Celui-là, du moins, est sincère, pensa Lachessaye, rien de bas chez lui. C'est peut-être le seul parmi mes si nombreux amis sur lequel je puisse réellement compter et qui aux jours de l'adversité, se montrerait aussi dévoué que dans le bonheur. Il demeura un instant pensif, puis se remit à décacher son courrier. Soudain, au milieu des lettres à la calligraphie familière, un pli carré de nuance fauve, timbré d'une couronne d'or, et dont l'écriture élégante et fine lui était parfaitement inconnue, le déchira l'enveloppe, un feuillet sans signature exhalant un violent et capiteux parfum d'héliotrope contenant ces quelques lignes : A l'Auteur des "BAISERS MEURTRIERS"

1793 par François de Metz, secrétaire général de la "Commune de Paris," qui en prit d'ailleurs une copie qu'il garda. Une seconde copie en avait été prise auparavant par une dame qui, habitant Rouen en 1840 et ayant lu dans le "Mémorial de Rouen" de ladite année la prophétie d'Olivarius compara les deux textes et les trouva identiques. Napoléon y lut, deux cent cinquante ans à l'avance, l'histoire de toute sa vie.

Napoléon tint toujours grand compte de ses pressentiments, en lesquelles il avait une foi absolue. M. Turquan raconte, dans son livre sur l'impératrice Joséphine, que bien souvent à bord du bâtiment qui le conduisait en Egypte, entouré de Monge, de Berthollet et autres savants, il posa la question de la vérité ou de la fausseté des pressentiments et de l'interprétation des rêves. Il ne voulait jamais, quoi que en fissent ou disent ces savants, se résoudre à croire que les pressentiments n'avaient aucune signification réelle pour l'avenir. En Egypte, apprenant la prise par les Turcs de la chaloupe "l'Italie," il crut l'Italie perdue pour la France et s'en désola.

Constant rapporte, qu'en Italie, ayant brisé dans sa poche la glace qui recouvrait le portrait de Joséphine, il crut l'Italie perdue pour la France et s'en désola. Constant rapporte, qu'en Italie, ayant brisé dans sa poche la glace qui recouvrait le portrait de Joséphine, il crut l'Italie perdue pour la France et s'en désola. Constant rapporte, qu'en Italie, ayant brisé dans sa poche la glace qui recouvrait le portrait de Joséphine, il crut l'Italie perdue pour la France et s'en désola.

Napoléon avait l'appréhension du vendredi et du chiffre 13. Il pleurait à Sainte-Hélène en pensant qu'il était entre un vendredi à l'île de Brieenne. "Ne, disait-il, avec de fortes propensions à être superstitieux, je n'entreprendrais jamais rien qu'avec crainte un vendredi; d'ailleurs je ne sais si c'est un pur hasard, ou une suite nécessaire de la mauvaise disposition ou le vendredi me mettait, mais j'ai toujours mal réussi dans les entreprises commencées ce jour-là. Ainsi, entre autres choses, je me souviens que la nuit où je partis de Saint-Cloud pour la campagne de Russie, c'était un vendredi."

Napoléon attribuait aux dates une influence mystérieuse, notamment au 20 mars, qui vit mourir son père et naître son fils. Il considérait la lettre M comme fatidique. Nous ne citerons pas plus avant. Il serait intéressant de reprendre une par une, ou plutôt groupe par groupe, toutes ces singularités du grand empereur, et, en les comparant avec ce que l'on sait aujourd'hui de son caractère, d'en tirer des conclusions et une morale. Cela nous entraînerait trop loin. Nous avons voulu nous borner simplement à l'énumération de quelques faits, quitte à reprendre plus tard la question à un point de vue plus élevé. Il ne reste qu'à rendre à M. le docteur Cabanes l'hommage qui lui est dû pour avoir eu la patience de réunir sur ce sujet tant de curieux matériaux au milieu de lesquels on n'a eu qu'à puiser.

Nous ne citerons pas plus avant. Il serait intéressant de reprendre une par une, ou plutôt groupe par groupe, toutes ces singularités du grand empereur, et, en les comparant avec ce que l'on sait aujourd'hui de son caractère, d'en tirer des conclusions et une morale. Cela nous entraînerait trop loin. Nous avons voulu nous borner simplement à l'énumération de quelques faits, quitte à reprendre plus tard la question à un point de vue plus élevé. Il ne reste qu'à rendre à M. le docteur Cabanes l'hommage qui lui est dû pour avoir eu la patience de réunir sur ce sujet tant de curieux matériaux au milieu de lesquels on n'a eu qu'à puiser.

Le Japon et les îles Hawaii.

Voici une analyse plus complète et plus exacte de la réponse du Japon aux Etats-Unis, dont nous avons parlé à l'époque dans nos dépêches. Le Japon reconnaît que l'influence des Etats-Unis prédomine dans les îles Hawaii; cette prédominance empêche que rien ne soit fait qui soit hostile aux Etats-Unis. Il n'est pas nécessaire de modifier la situation actuelle d'une manière préjudiciable aux intérêts d'autrui. Le Japon ne croit pas qu'on puisse interpréter son attitude de 1893 comme un acquiescement au changement de l'étatu quo. D'ailleurs, l'accroissement des intérêts japonais et tous les changements survenus depuis 1893 rendraient cette interprétation inadmissible aujourd'hui.

De plus, la politique d'expansion de l'Europe dans le Pacifique a été particulièrement active dans la décennie se terminant en 1892, et les puissances, d'un commun accord, se montrent depuis quelque temps disposées à cesser d'agir dans ce sens. Leurs intérêts et leurs rivalités constituent aujourd'hui le meilleur garantie pour le maintien des souverainetés actuelles dans les groupes qui restent. L'absorption des îles Hawaii par les Etats-Unis ranimerait les ambitions territoriales assoupies et affecterait ainsi les intérêts japonais dans le Pacifique. Le Japon ne saurait assister avec indifférence à des modifications de souveraineté dans ces parages, et à l'extinction des droits japonais. Il n'a pas d'intention de mettre en question la situation actuelle du Pacifique, mais sa position le met dans l'impossibilité de considérer sans acquiescement les conséquences qu'entraînerait probablement la disparition de la souveraineté hawaïenne. L'application du tarif et des autres lois américaines serait de nature à affecter les intérêts japonais.

La note conclut en disant qu'aucun changement dans la situation d'Hawaii ne peut décharger cet Etat des responsabilités qui découlent, envers le Japon, des violations du traité japonais-hawaïen.

LES COLLECTIONS DE SOUVERAINS. Les souverains ne sont point indifférents des petites manies du commun des mortels et, entre autres, celles des collections. Ainsi, l'empereur d'Allemagne collectionne des autographes de grands capitaines. Les rois de Suède et de Roumanie collectionnent également des autographes. Le czar Alexandre III avait la plus belle collection connue de timbres-poste. Le roi de Serbie rassemble aussi des timbres, tandis que le prince de Galles s'est formé un vrai musée de pipes, et sa mère la reine Victoria, une étonnante collection de des à coudre. La reine Marguerite d'Italie a des collections de gants et de souliers portés par des souverains.

MOTS DE LA FIN.

On parle d'un camarade qui s'est brûlé la cervelle pendant qu'il prenait un bain. — Pauvre garçon! fait Crétinus; le bain était donc bien chaud! Le locataire. — Mais je croyais que vous deviez faire blanchir le plafond de mon appartement! La concierge. — Impossible en ce moment, le propriétaire est en grand deuil.

Dans une salle d'armes de la rive gauche : — Ah! mon vieux copain, quelle débîne! — Et moi donc! Tu as tout lavé! — Tout, excepté mes épées. — Portons-les vite au cloû, Ça sera toujours une façon d'engager le fer.

Préparez le veau. Préparez la voie pour débarrasser votre système de toutes impuretés qui s'accumulent dans les reins et altèrent votre santé. Cet important organe, les intestins, peut être parfaitement tonifié par le traitement que nous proposons. Le "Hôteur-Biter" qui non seulement chasse les impuretés qui sont en vous, mais encore donne de la vigueur au canal urinaire, tonifie le foie, les organes urinaires, et agit également dans leurs fonctions par ce qu'il contient de sels et de principes bienfaisants. Indispensable à tout estomac affaibli, à tout système urinaire souffrant, à tout système nerveux débilité, à tout système circulatoire affaibli, à tout système musculaire et osseux affaibli, à tout système de la vie en général. Le "Hôteur-Biter" est un remède sûr et efficace, et est en vente partout.

draulique moderne était adjacente à cette chambre. Venait ensuite la salle à manger; comme le jeune homme ne prenait jamais ses repas chez lui, cette pièce avait été métamorphosée en salle d'écriture. Ici point de meubles, mais sur les murs de magnifiques panoplies d'armes, dont la plus grande partie avait appartenu à Maxime de Lachessaye, sabres damasquinés, épées et papiers, fusils de chasse, revolvers d'ordonnance, pistolets de tir, etc. Très fort en escrime, Gaston avait souvent des amis à faire un assaut d'armes chez lui. Cet exercice salutaire entretenant l'élasticité de ses membres et la souplesse de ses muscles.

Mais si la salle d'armes éveillait des idées de sports athlétiques, ce n'était pas contre le cabinet de travail se voyait fait pour inspirer le recueillement de la pensée et pour inviter à la méditation. Cette pièce, un peu sombre, malgré ses deux fenêtres, était tendue de lourdes draperies de velours rouge; une bibliothèque Renaissance, où chatoyaient de riches reliures, occupait tout un panneau en face d'un large divan turc très bas; un bureau d'un beau style Henri III, noir et finement sculpté, des fauteuils, des causeuses, des lianes, sur la cheminée un superbe Clodion entre des vases de Renaissance italienne; suspendu

au plafond un curieux lustre de fer forgé, tel était l'ameublement de cette chambre. En outre, nombre d'objets curieux glanés par Gaston durant ses voyages : bronzes pompéiens, vases de la grande Grèce, et ça et là, pendus contre les murailles, des tapis brodés de Perse rompaient par leur note pittoresque l'harmonie un peu austère, voire même monotone, de cette pièce. Le personnel de Gaston se composait de deux domestiques. D'abord, Antoinette, la fidèle Normande n'avait pas voulu quitter son jeune maître. Aujourd'hui l'ancienne bonne cumulait dans la maison les fonctions de lingère, d'épousoir, de gouvernante, au besoin de garde-malade. C'était elle qui préparait le chocolat de Gaston et le lui apportait le matin quand il était encore au lit. C'était elle encore qui durant le soir d'hiver, avait soin d'allumer le feu dans sa chambre à coucher et de poser ses pantoufles devant la cheminée.

Aux rares occasions où Gaston déjeunait chez lui, c'était elle qui faisait la cuisine, et le bouillotte qu'elle confectionnait était l'un de ses triomphes; personne ne savait comme elle par un savant mélange de légumes, d'herbes et de viande composer un cordial capable, comme elle disait "de réveiller un mort".

Chose plus importante, Antoinette contrôlait les dépenses de la maison et vérifiait les comptes des fournisseurs. Grâce à son ordre, aucun gaspillage en ce ménage de garçon. Le second domestique était Bob, garçon de boy anglais, à la fois groom et valet de chambre. Il était petit, gras, trapu, le visage poupin, blanc et rose, avec des yeux bleu ciel et des cheveux blonds. Incapable, malgré un séjour de six ans à Paris, de s'exprimer correctement en français et brouillé avec la grammaire, ne sachant distinguer l'article masculin de l'article féminin. Au demeurant, assez bien stylé, propre, actif, honnête, n'ayant qu'un défaut, — un malheureux et indéfinissable passion pour les spiritueux, scotch whisky, irish gin, vermouth de Turin, absinthe suisse — un électricien. Antoinette, s'étant aperçue de ce fâcheux penchant, tenait soigneusement sous clef toutes les liqueurs de la maison; aussi, le respect de Bob pour la gouvernante se doublait d'une sourde rancune. Ce soir-là, le 23 décembre, Gaston était entré chez lui harassé par une journée de travail. Dehors, il faisait un temps horrible, une pluie torrentielle, mêlée de neige aggragée par un vent glacé tombait sans discontinuer et Paris tout entier paraissait enseveli sous une couche de boue.

Monsieur a-t-il à sortir cette soir? baragouina dans son abominable français Bob. Gaston réfléchit un instant. Sur la cheminée était étalées plusieurs cartes d'invitation : un raout chez le duc et la duchesse de la Rochemartel, un bal chez un milliardaire anglais, une soirée musicale donnée par le prince Peresco. — S'il avait fait beau, pensa-t-il, j'aurais fait une courte apparition en chacune de ces maisons, mais par un pareil déluge quel agrément de stationner dans un coupé à la suite d'une file de voitures et d'entrer transi de froid dans un salon surchauffé! Mieux vaut rester chez soi. — Non, fit-il à haute voix; je reste. Donnez-moi une robe de chambre. L'instant d'après, Gaston, confortablement enveloppé dans un vêtement en peluche, entra dans son cabinet de travail. La pièce présentait un aspect de bien-être luxueux propre à ôter toute velléité de sortir. Dans la cheminée flambait et crépitait un grand feu qui mettait de mouvants reflets sur les draperies de velours, faisait scintiller les dorures des cadres, jetait partout une joyeuse bouffée de vie et de chaleur. Sur le bureau deux lampes, coiffées d'abat-jour roses, noyaient dans une lumière égale et douce les objets environnants. Gaston s'approcha de la fenêtre et à travers le busé des vi-

tres regarda dehors. Sous les cinglantes cascades de pluie on apercevait les piédestaux pausageant dans des laques d'eau, tenant à grand-peine leurs parapluies que culbutait le vent, les omnibus, fondés de haut en bas, les voitures de maître; des flâcres s'entre-croisaient, s'éclaboussaient de boue. Un frisson de joie égoïste agita Gaston. — Quel bonheur de ne pas être forcé de sortir se disait-il. Et quittant la fenêtre, il se dirigea vers son bureau. Un volumineux courrier était amoncelé sur son bureau. Il prit à deux mains le paquet de lettres, le plaça sur un guéridon à côté du divan turc et, se jetant sur ce meuble, se mit à dépailler sa correspondance. La plupart de ces lettres, écrites par des amis ou des connaissances, exprimaient chaleureusement leurs félicitations pour le succès littéraire remporté par le jeune poète, ainsi que pour son avenir, qui s'annonçait si brillant pour lui. Quelques-uns des correspondants laissaient percer, à travers l'exagération de leurs flatteries, de perfides insinuations trahissant de secrètes jalousies. Et parmi ces différents échantillons de style épistolaire, une courte lettre de Charles Mourilles. Le jeune musicien disait en des termes sobres et clairs toute

la joie qu'il ressentait, en voyant se réaliser les espérances qu'il avait de tout temps fondées sur Gaston. — Celui-là, du moins, est sincère, pensa Lachessaye, rien de bas chez lui. C'est peut-être le seul parmi mes si nombreux amis sur lequel je puisse réellement compter et qui aux jours de l'adversité, se montrerait aussi dévoué que dans le bonheur. Il demeura un instant pensif, puis se remit à décacher son courrier. Soudain, au milieu des lettres à la calligraphie familière, un pli carré de nuance fauve, timbré d'une couronne d'or, et dont l'écriture élégante et fine lui était parfaitement inconnue, le déchira l'enveloppe, un feuillet sans signature exhalant un violent et capiteux parfum d'héliotrope contenant ces quelques lignes : A l'Auteur des "BAISERS MEURTRIERS"

vous si obstinément aveugle et sourd devant l'amour qui passe et vous appelle? — Prenez garde; si c'est l'orgueil qui vous guide, tôt ou tard l'amour méconnu se venge et reprend ses droits? UNE FEMME. — Mon adresse : Poste restante, boulevard Malesherbes, A. V. M. — les initiales d'amour, Volupté, Mort, trois portes ouvertes sur l'infini. — Quel est ce pathos? s'écria Gaston stupéfait. La lettre lui était tombée des mains; il la ramassa et se mit à la relire. A continuer.

Préparez le veau. Préparez la voie pour débarrasser votre système de toutes impuretés qui s'accumulent dans les reins et altèrent votre santé. Cet important organe, les intestins, peut être parfaitement tonifié par le traitement que nous proposons. Le "Hôteur-Biter" qui non seulement chasse les impuretés qui sont en vous, mais encore donne de la vigueur au canal urinaire, tonifie le foie, les organes urinaires, et agit également dans leurs fonctions par ce qu'il contient de sels et de principes bienfaisants. Indispensable à tout estomac affaibli, à tout système urinaire souffrant, à tout système nerveux débilité, à tout système circulatoire affaibli, à tout système musculaire et osseux affaibli, à tout système de la vie en général. Le "Hôteur-Biter" est un remède sûr et efficace, et est en vente partout.

Préparez le veau. Préparez la voie pour débarrasser votre système de toutes impuretés qui s'accumulent dans les reins et altèrent votre santé. Cet important organe, les intestins, peut être parfaitement tonifié par le traitement que nous proposons. Le "Hôteur-Biter" qui non seulement chasse les impuretés qui sont en vous, mais encore donne de la vigueur au canal urinaire, tonifie le foie, les organes urinaires, et agit également dans leurs fonctions par ce qu'il contient de sels et de principes bienfaisants. Indispensable à tout estomac affaibli, à tout système urinaire souffrant, à tout système nerveux débilité, à tout système circulatoire affaibli, à tout système musculaire et osseux affaibli, à tout système de la vie en général. Le "Hôteur-Biter" est un remède sûr et efficace, et est en vente partout.

Préparez le veau. Préparez la voie pour débarrasser votre système de toutes impuretés qui s'accumulent dans les reins et altèrent votre santé. Cet important organe, les intestins, peut être parfaitement tonifié par le traitement que nous proposons. Le "Hôteur-Biter" qui non seulement chasse les impuretés qui sont en vous, mais encore donne de la vigueur au canal urinaire, tonifie le foie, les organes urinaires, et agit également dans leurs fonctions par ce qu'il contient de sels et de principes bienfaisants. Indispensable à tout estomac affaibli, à tout système urinaire souffrant, à tout système nerveux débilité, à tout système circulatoire affaibli, à tout système musculaire et osseux affaibli, à tout système de la vie en général. Le "Hôteur-Biter" est un remède sûr et efficace, et est en vente partout.

Préparez le veau. Préparez la voie pour débarrasser votre système de toutes impuretés qui s'accumulent dans les reins et altèrent votre santé. Cet important organe, les intestins, peut être parfaitement tonifié par le traitement que nous proposons. Le "Hôteur-Biter" qui non seulement chasse les impuretés qui sont en vous, mais encore donne de la vigueur au canal urinaire, tonifie le foie, les organes urinaires, et agit également dans leurs fonctions par ce qu'il contient de sels et de principes bienfaisants. Indispensable à tout estomac affaibli, à tout système urinaire souffrant, à tout système nerveux débilité, à tout système circulatoire affaibli, à tout système musculaire et osseux affaibli, à tout système de la vie en général. Le "Hôteur-Biter" est un remède sûr et efficace, et est en vente partout.